

TARIFICATION ET HORAIRE 2022 POUR LES SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF SUR DEMANDE

Affichage dans le journal le 1^{er} décembre 2021

Affichage dans les véhicules du 1^{er} au 31 décembre 2021

AVIS PUBLIC est donné par la MRC du Haut-Saint-Laurent, conformément aux articles 48.24 et 48.41 de la Loi sur les transports du Québec (RLRQ, c. T-12), que la tarification et l'horaire ci-contre entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022 suite à leur adption par le Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent lors de la séance du 24 novembre 2021.

Donné à Huntingdon en date du 25 novembre 2021
Pierre Caza, directeur général et secrétaire-trésorier

GRILLE TARIFAIRE DU TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF SUR DEMANDE DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Pour le transport adapté et collectif sur demande :

Entre 0 et 9,99 km	5,00 \$
Entre 10 et 19,99 km	7,00 \$
Entre 20 et 29,99 km	9,00 \$
Entre 30 et 39,99 km	11,00 \$
Entre 40 et 49,99 km	13,00 \$
50 km et plus	15,00 \$

(Limité au territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent)

Pour le transport adapté seulement (incluant l'aller et le retour)

:Salaberry-de-Valleyfield 20,00 \$

Pour le transport adapté et pour des motifs médicaux seulement (incluant l'aller et le retour) :

Châteauguay	75,00 \$
Mercier	75,00 \$
Vaudreuil	75,00 \$
Longueuil	100,00 \$
Montréal	100,00 \$

Tarification non-résident de la MRC du Haut-Saint-Laurent :

Entre 0 et 9,99 km	10,00 \$
Entre 10 et 19,99 km	14,00 \$
Entre 20 et 29,99 km	18,00 \$
Entre 30 et 39,99 km	22,00 \$
Entre 40 et 49,99 km	26,00 \$
50 km et plus	30,00 \$

(Limité au territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent)

Le kilométrage est établi selon la distance de route entre l'adresse (transport adapté) ou le point de service (transport collectif) du lieu d'origine et l'adresse (transport adapté) ou le point de service (transport collectif) du lieu de destination par le chemin le plus court en kilomètres.

En transport collectif sur demande, la grille tarifaire s'applique aux treize municipalités du Haut-Saint-Laurent selon les modalités en vigueur (secteur de desserte, horaire, etc.).

En transport adapté, la grille tarifaire s'applique aux douze municipalités suivantes : Dundee, Elgin, Franklin, Godmanchester, Havelock, Hinchinbrooke, Howick, Huntingdon, Ormstown, Saint-Anicet, Sainte-Barbe et Très-Saint-Sacrement.

En transport adapté, le déplacement d'un accompagnateur obligatoire reconnu admissible par le comité d'évaluation en vertu de la politique d'admissibilité au service de transport adapté est gratuit.

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. Le transport est gratuit pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte.

Les usagers voyageant gratuitement selon les modalités susmentionnées doivent embarquer au même point de départ et descendre au même point d'arrivée que les personnes qu'ils accompagnent.

Toute modification à une réservation ou toute annulation de déplacement n'ayant pas été communiquée par l'utilisateur au transporteur au moins 30 minutes à l'avance entraînera une pénalité à l'utilisateur lors de son déplacement subséquent, correspondant au montant du déplacement prévu.

HORAIRE 2022

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF À LA DEMANDE

Godmanchester, Hinchinbrooke, Dundee, Elgin, Saint-Anicet → Huntingdon
Entre 7 h et 19 h, du lundi au vendredi (à l'exception des fériés)
Huntingdon → Godmanchester, Hinchinbrooke, Elgin, Dundee, Saint-Anicet
Entre 7 h et 19 h, du lundi au vendredi (à l'exception des fériés)
Dundee, Godmanchester, Saint-Anicet → Sainte-Barbe
Entre 7 h et 19 h, du lundi au vendredi (à l'exception des fériés)
Sainte-Barbe → Dundee, Godmanchester, Saint-Anicet
Entre 7 h et 19 h, du lundi au vendredi (à l'exception des fériés)
Franklin, Havelock, Saint-Chrysostome → Ormstown
Entre 7 h et 19 h, du lundi au vendredi (à l'exception des fériés)
Ormstown → Franklin, Havelock, Saint-Chrysostome
Entre 7 h et 19 h, du lundi au vendredi (à l'exception des fériés)
Havelock, Saint-Chrysostome, Très-Saint-Sacrement → Howick/Très-Saint-Sacrement
Entre 7 h et 19 h, du lundi au vendredi (à l'exception des fériés)
Howick/Très-Saint-Sacrement → Havelock, Saint-Chrysostome, Très-Saint-Sacrement
Entre 7 h et 19 h, du lundi au vendredi (à l'exception des fériés)

L'heure exacte du départ sera confirmée par un(e) employé(e) de la MRC en fonction des réservations et de la disponibilité des véhicules.